

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue le 24 novembre 2016 à 19H00 à laquelle étaient présents :

Le maire M. Pierre Fréchette, les conseillers (ères) Mme Colleen Griffin, Mlle Émilie La Salle, M. Jean-Louis Corriveau, M. Réjean Meilleur, Mario Tremblay.

Absent : Richard LaSalle

Présents : M & Mme Marcel Bourguignon, M & Mme Robert Bouvrette

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / OPENING OF THE MEETING
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA
3. RÉOLUTION - ARRÉRAGES DE TAXES (MANDATER LA FIRME RPGL)
BY-LAW TAX ARREARS (MANDATE THE FIRM OF LAWYERS RPGL)
4. RÉOLUTION – PLAN DE MISE EN ŒUVRE / BY-LAW IMPLEMENTATION PLAN
5. RÉPARATIONS CAMION MUNICIPAL / REPAIRS TO THE TOWN TRUCK
6. LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT

184-2016 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H00. Le quorum est confirmé.

Adoptée

185-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

186-2016 RÉOLUTION POUR MANDATER LA FIRME RPGL

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que cette municipalité mandate la Firme d'Avocats RPGL afin de prendre les mesures nécessaires pour le recouvrement de taxes municipales dues en arrérages à la municipalité. Le recours et actions prises par RPGL, seront en conformité avec la proposition pour la perception des taxes en souffrance du 15 novembre 2016, no. de référence : 8525-002.

Adoptée

187-2016 RÉSOLUTION – ACCEPTATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement d'adopter le plan de mise en œuvre.

Considérant que le conseil régional, dans sa résolution C.M. 2016-02-07, a mandaté le coordonnateur en sécurité publique et civile (coordonnateur) de la MRC de Pontiac pour préparer un schéma de couverture de risques en incendie révisé (schéma révisé);

Considérant que le schéma révisé a été préparé et présenté au Comité de sécurité incendie (CSI);

Considérant que le CSI a recommandé au Conseil régional d'accepter le schéma révisé tel que présenté;

Considérant que le Conseil régional, dans sa résolution C.M. 2016-08-05, a accepté le schéma révisé tel que présenté et que le conseil a mandaté le coordonnateur de faire une présentation aux municipalités pour l'adoption du plan de mise en œuvre;

Considérant que le plan de mise en œuvre du schéma révisé a été présenté aux membres du conseil.

Adoptée

188-2016 RÉSOLUTION – RÉPARATIONS CAMION MUNICIPAL

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que la Municipalité fasse réparer le camion municipal des réparations nécessaires, au montant de **1,400.00\$** afin de compléter le travail commencé pour remplacer le fond de la boîte, dont la résolution **148-2016** approuvait les coûts de **3,100.00\$**.

Je, Lisa Dagenais, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

189-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette séance soit levée à 19h50.

Adoptée

Pierre Fréchette, maire

Lisa Dagenais, dg